

Intervention de Monsieur David DOUILLET,  
Secrétaire d'État chargé des Français de l'étranger

AEFE, jeudi 8 septembre 2011

Monsieur le Sénateur André FERRAND,

Mesdames et messieurs,

J'ai voulu me rendre ce matin au siège de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, dirigée par Anne-Marie DESCÔTES. J'avais visité quelques jours après ma nomination l'antenne nantaise de l'AEFE mais je n'avais pas encore rencontré les équipes du siège parisien de l'AEFE.

Voilà, c'est chose faite : la matinée a été très riche auprès d'équipes dynamiques, j'allais dire enthousiastes, totalement mobilisées en particulier au moment de la rentrée scolaire, étape particulière dans la vie de tout établissement, qu'il se situe en France ou à l'étranger. Et je suis très heureux de la présence du sénateur FERRAND qui est partenaire et un soutien très actif de nos établissements.

Notre réseau scolaire est piloté par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, en partenariat avec la Mission laïque française, je salue ici son directeur général, Jean-Christophe DEBERRE, ainsi que d'autres acteurs.

Ce réseau est un formidable outil de rayonnement pour notre pays. Il demeure unique au monde par son étendue et la qualité de l'enseignement qui y est dispensé. En ce sens, il est le reflet de notre système éducatif national. Il y puise d'ailleurs ses richesses : son personnel enseignant et d'encadrement, ses programmes qui sont ceux du ministère de l'Éducation nationale, ses innovations pédagogiques.

C'est pour cela que les réformes conduites pour moderniser notre école en France sont particulièrement utiles à nos établissements de l'étranger.

Notre réseau à l'étranger, ce sont, pour cette rentrée scolaire, 480 établissements implantés dans 130 pays qui accueillent 300 000 élèves de toutes nationalités.

Nous y scolarisons chaque année davantage d'élèves français : plus de 110 000 cette année.

C'est un enjeu majeur pour tous nos compatriotes installés à l'étranger. Il garantit pour leurs enfants – dans la plupart des capitales du monde et au-delà – la continuité de leur parcours scolaire. Il leur donne accès à un parcours éducatif complet, basé sur un enseignement d'excellence (95 % de réussite au baccalauréat 2011), plurilingue et ouvert sur le monde.

Par l'intermédiaire de l'AEFE, le ministère des Affaires étrangères et européennes accorde une aide importante aux établissements du réseau et aux familles françaises qui y scolarisent leurs enfants.

J'ai pu voir lors de mes premiers déplacements depuis ma nomination que les besoins et les attentes de nos compatriotes à l'étranger sont considérables en matière d'éducation. C'est une préoccupation essentielle des Français de l'étranger, c'est un sujet que je veux inscrire au cœur de mon action.

Les établissements du réseau accueillent également 190 000 élèves étrangers. Cette mixité culturelle, cette ouverture sont des éléments essentiels de notre modèle éducatif à l'étranger. Elles permettent au réseau d'enseignement français à l'étranger d'occuper un rôle central pour le rayonnement de notre culture, de notre langue, de nos valeurs.

Les centaines de milliers d'anciens élèves des lycées français constituent autant de relais de la culture française partout dans le monde. Ils occupent très souvent d'importantes responsabilités dans leurs pays, et le lien personnel avec notre pays qu'ils ont développé tout au long de leur scolarité les accompagne ensuite pendant toute leur vie.

Il faut aussi entretenir ce lien. Et je suis très heureux qu'une association des anciens élèves des lycées français ait été constituée l'an dernier. Il faut maintenant tout faire pour que le plus grand nombre d'anciens en soient membres.

\*

Pour toutes ces raisons, je tenais à être à l'Agence, aux côtés de sa Directrice et de l'ensemble des personnels qui pilotent la rentrée scolaire dans le réseau.

Nous avons eu ce matin une réunion de travail durant laquelle nous avons pu analyser les premières tendances de cette rentrée 2011.

Ces premières tendances confirment la bonne santé du réseau. Les établissements sont attractifs. La demande d'éducation française est forte. Anne-Marie DESCÔTES vous donnera quelques statistiques très parlantes dans quelques instants.

Cette rentrée scolaire s'effectue après une année 2010-2011 qui a été marquée par de nombreuses crises qui ont perturbé la vie de nos établissements dans plusieurs régions du monde.

Des crises ou plutôt des mutations politiques : le printemps arabe et l'aspiration à la liberté du Maghreb et du Proche-Orient, mais aussi des transitions violentes en Côte d'Ivoire ou en Guinée.

Des catastrophes naturelles également : notamment au Japon avec le terrible séisme qui a frappé ce pays.

Chacun de mes déplacements me permet de constater le professionnalisme et le dévouement des personnels du réseau.

Grâce à eux, les difficultés rencontrées l'an dernier ont été surmontées et la rentrée se déroule dans de très bonnes conditions. Je n'oublie pas que ce sont d'abord eux qui font la réussite de ce réseau.

Certains pays connaissent encore aujourd'hui des situations difficiles et j'ai une pensée pour toutes les familles et tous les personnels qui, en cette rentrée scolaire, sont confrontés à des situations complexes :

- en Syrie où la rentrée scolaire a été différée au 19 septembre ;
- en Libye où la Mission laïque française souhaite rouvrir le Lycée français de Tripoli dès que les conditions seront réunies.

Parce que je connais la qualité des personnels du réseau, je veux dire que je suis très sensible à leurs conditions de travail, notamment leur sécurité, et à leur juste rémunération.

\*

La réunion de travail de ce matin a également permis de tracer des priorités pour les mois qui arrivent. Ces priorités s'inscrivent dans le droit fil du plan d'orientation stratégique 2010-2013 de l'AEFE.

Mon mot d'ordre est clair, nous devons être ambitieux en matière d'éducation. Et je me concentrerai dans les mois qui viennent sur trois priorités principales.

La première, c'est l'extension maîtrisée du réseau.

Il y a dans beaucoup de pays une véritable demande d'éducation « à la française ». Je l'ai dit tout à l'heure, c'est un potentiel considérable en termes de rayonnement pour notre culture, notre langue, nos valeurs. Je pense que c'est un appel auquel nous devons répondre. C'est un défi que nous pouvons relever.

D'abord grâce au Plan de développement de l'enseignement français à l'étranger présenté par Alain JUPPÉ en Conseil des ministres le 15 juin dernier.

Ce plan prévoit la création d'un label FrancEducation dès cette année. Ce label a pour objectif de mettre en valeur les établissements étrangers qui proposent à leurs élèves des filières bilingues d'excellence et qui répondent à des critères exigeants. Une centaine d'établissements susceptibles d'obtenir ce label ont déjà été identifiés. C'est un dossier que je suivrai avec beaucoup d'attention, c'est à mes yeux une solution innovante pour étendre notre offre d'éducation « à la française », à côté et au-delà de nos sites d'implantation traditionnels homologués.

Le développement du réseau passe également par une politique immobilière ambitieuse. Nos établissements ont souvent atteint la limite de leurs capacités d'accueil alors que la demande est forte et que les listes d'attente s'allongent.

La qualité et le confort des lieux, c'est une condition indispensable à une bonne pédagogie. Plusieurs projets arrivent à maturité : j'aurai le plaisir d'inaugurer des extensions ou de nouveaux équipements dans les prochaines semaines (notamment à Bruxelles, avec la construction d'un nouveau gymnase et d'une médiathèque au lycée Jean-Monnet, à Rabat avec la construction d'une médiathèque au lycée Jean-Mermoz, à Berlin avec la relocalisation du collège Voltaire) et de poser des premières pierres (par exemple à Amman, et peut-être au Caire également).

L'extension maîtrisée du réseau doit nous conduire aussi à trouver de nouvelles pistes pour assurer son financement. Dans quelques semaines, avec l'accord du ministre d'État, je mettrai en place un groupe de travail sur le développement des partenariats public-privé dans la politique immobilière de l'AEFE. Il faut également que nous réfléchissions à la création d'un fonds, alimenté par les entreprises françaises, qui pourrait participer au financement de la politique immobilière de notre réseau.

Ma seconde priorité pour les mois qui viennent, c'est de valoriser l'innovation pédagogique des lycées français de l'étranger. Le ministre de l'Éducation nationale, Luc CHATEL, le souligne à chacune de ses visites dans un lycée français, à Singapour, à Copenhague et Toronto : les lycées français de l'étranger sont de véritables laboratoires d'innovation.

C'est par exemple le cas pour la pratique sportive comme enseignement et comme activité périscolaire. Avec l'AEFE, nous avons fait un effort particulier sur ce dossier. Cela se traduit notamment par la participation de nos lycées à plusieurs grands événements sportifs et éducatifs comme les Jeux internationaux de la jeunesse. Des partenariats ont été signés avec plusieurs grandes fédérations sportives (comme les fédérations françaises de rugby ou d'escrime..) : je souhaite que l'Agence aille plus loin et diversifie ses initiatives. Vous ne serez pas surpris que je considère le sport comme un puissant fédérateur, un formidable vecteur de valeurs et un outil exceptionnel d'éducation à la citoyenneté.

L'innovation pédagogique de nos établissements, c'est aussi l'application des priorités définies par le ministère de l'Éducation nationale, par exemple le renforcement de l'enseignement des langues, à la fois pour le français, la langue du pays d'accueil et l'anglais. En 2011-2012, nous poursuivons la politique de certification en langues expérimentée dans un groupe-test d'établissements l'an dernier.

À côté de ces innovations pédagogiques, nous poursuivons en 2012 à mettre en œuvre la dématérialisation de la correction des épreuves écrites du baccalauréat, une innovation technologique testée avec succès en 2011.

Nous avons en effet mené en 2011 cette expérience sur la zone Asie-Pacifique : plus de 1 000 candidats en ont bénéficié. Leurs copies ont été scannées et envoyées par mail sécurisé à leurs correcteurs. C'est davantage de sécurité pour les enfants puisqu'il y a moins de déplacements, moins de dépenses pour les familles, plus de disponibilité des enseignants jusqu'à fin juin. Je souhaite qu'en 2012 cette expérimentation réussie soit étendue à d'autres zones géographiques.

Ma troisième priorité pour les mois qui viennent, c'est de favoriser la préparation de l'entrée de nos lycéens dans l'enseignement supérieur, et en particulier dans l'enseignement supérieur français. Nos lycées français sont de véritables pépinières de brillants cerveaux que nous devons attirer davantage vers nos universités maintenant plus attractives après la réforme de l'autonomie conduite depuis 2007.

Nos lycéens bénéficient désormais du portail unique de préinscription dans la quasi-totalité des filières de l'enseignement supérieur français, le portail « admission post-bac ».

En 2009-2010, plus de 8 000 élèves scolarisés en terminale ont ainsi bénéficié d'une procédure simplifiée pour poser leur candidature dans l'enseignement supérieur français. Nous disposerons dans quelques semaines des chiffres pour les bacheliers 2011.

Les « bourses Excellence-Major » permettent de soutenir les meilleurs élèves étrangers de nos lycées français : c'est un excellent outil de promotion de notre enseignement supérieur.

Il faut en développer d'autres. Je pense par exemple au projet porté par le sénateur FERRAND qui pourrait favoriser des antennes des universités françaises à l'étranger auprès de nos lycées français. Ces antennes seraient essentiellement des premiers cycles, et créeraient de véritables passerelles entre nos établissements scolaires à l'étranger et nos universités.

Je pense aussi à une priorité qui pourrait être accordée à nos lycéens de l'étranger pour les logements du CROUS ou la Cité internationale universitaire de Paris. Je souhaite que nous puissions évaluer les coopérations qui existent entre ces acteurs de l'université française et le réseau scolaire français à l'étranger. J'évoquerai ces sujets avec mon collègue en charge de l'Enseignement supérieur, Laurent WAUQUIEZ.

\*\*\*

Comme vous le voyez, il y a beaucoup à faire. Je sais qu'avec l'ensemble des personnels de l'AEFE, nous sommes prêts à relever ces défis, avec ses partenaires également (dont la MLF). L'AEFE a démontré dans le passé ses grandes compétences.

Pour ma part, en tant que secrétaire d'État chargé des Français de l'étranger, je serai aux côtés de nos établissements scolaires, de leurs personnels et des familles de nos élèves.